Comment accéder à sa fiche de salaire en ligne ?



- 1) Aller sur le site de l'Ensap <u>ICI</u>
- 2) Pour créer son espace, cliquer sur le lien indiqué :

L'espace n	umérique sécurisé
de l'agent	public
MALEN	
J'accède à mo	on espace sécurisé
Identifiant	
(N° de sécurité sociale 15 caractères)	
Mot de passe	
	! Attention, après 3 tentatives de connexion infructueuses, l'accès à votre espace sera momentanément bloqué.
	Accéder à mon espace
	Mot de passe oublié
Pas encore d'	accès ?
Crook	

3) Il faut se munir de son numéro de sécurité sociale, puis saisir son nom et sa date de naissance.

Ensuite, le site va vous demander de compléter votre RIB sur lequel est transférer votre salaire.

Mon identité

👤 ldentité	
N° de sécurité sociale * (15 caractères)	?
Nom de naissance *	?
Date de naissance* (JJ/MM/AAAA)	JJ 🗸 MM 🗸 AAAA 🗸
	En cochant cette case, je déclare avoir lu, compris et accepté <u>les conditions générales d'utilisation</u>

- 4) Créer un mot de passe sécurisé (suivre la procédure).
- 5) Valider votre inscription en cliquant sur le lien envoyé sur la messagerie (professionnelle et/ou personnelle) que vous avez renseigné.

(attention, vous n'avez que 24h pour le faire). Vérifier dans le fichier des indésirables si vous n'avez pas reçu le message.

6) Vous pouvez ensuite vous connecter et accéder à vos fiches de salaire <u>en revenant à la</u> <u>page d'accueil de l'ENSAP.</u>

Les documents sont disponibles pendant toutes la durée de la carrière + 5 ans après le départ à la retraite.

Pensez à en faire une sauvegarde (vous pouvez enregistrer votre bulletin dématérialisé sur votre ordinateur comme tout document au format PDF).